

Copie anonyme - n°anonymat : 129738

NB-00087
129738
Eco So His



Code épreuve : 270

Nombre de pages : 10

Session : 2024

Épreuve de : Économie sociale et histoire ESCP BS/SKEMA

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

L'ouverture au commerce international appartient-elle au passé ?

En 2022, J. Yellen, secrétaire au Trésor américain déclare que les Etats-Unis allaient désormais favoriser le "friendshoring" c'est-à-dire privilégier les échanges commerciaux avec des pays "amis". Ainsi, dans L'économie mondiale en 2024 les économistes du CEPII analyseront cette déclaration en expliquant qu'elle marquerait une remise en cause du consensus de Washington, consensus principalement partagé par les pays développés selon lequel l'ouverture au commerce international serait favorable à toutes les économies. L'ouverture au commerce international appartient-elle pour autant au passé ?

Il semble en effet que l'ouverture au commerce international qu'on peut définir comme l'affaiblissement des barrières aux échanges de biens, services ^{et capitaux} entre pays soit un processus qui s'est principalement développé dans le passé. Effectivement, si on observera au XIX^e siècle l'émergence des premières théories libre-échangistes et celle ^{de} traités de libre échange au ^{encore} des affaiblissements des droits de douane entre pays, l'ouverture des pays au commerce international semble s'être accélérée à la sortie de la Seconde Guerre Mondiale où on observera l'émergence d'institutions comme celle du GATT en 1947, visant à favoriser le libre échange. Ainsi, d'après Angus Maddison (Explaining the Economic Performances of Nations, 1985), "l'âge d'or du commerce mondial" expliquera la croissance connue par de nombreux pays lors des Trente Glorieuses puisque l'ouverture au commerce international permettrait une allocation optimale des ressources au niveau mondial. Toutefois, dès les années 80 apparaissent des fortes critiques de l'ouverture des économies, certains prônant que le

libre-échange entraînerait par exemple une concurrence biaisée entre pays aux structures productives hétérogènes étant ainsi responsable de problèmes économiques et sociaux dans les pays développés comme dans les pays en développement. Dès lors, l'optimalité de l'ouverture au commerce international semble mériter discussion. De plus, des événements plus récents comme la crise sanitaire, la montée des conflits et la réalisation de l'urgence environnementale semblent avoir apportés de nouveaux enjeux défavorables à l'ouverture des économies. Néanmoins, si ces événements seraient susceptibles d'entraîner une modification des flux commerciaux, cela pourrait en réalité ne pas nécessairement entraîner de baisse des flux au niveau mondial. Enfin, se demander si l'ouverture au commerce mondial appartient ^{au passé} ou non semble aussi nécessiter de se demander si on a réellement assisté à une forte ouverture des économies dans le passé ou si "l'âge d'or du commerce mondial" n'aurait pas été idéalisé.

Ainsi, en quoi les limites de l'ouverture des économies au commerce international qui a priori permet une allocation optimale des ressources justifieraient-elles une modification des flux commerciaux mondiaux sans pour autant écarter le processus d'ouverture au commerce international ?

Si l'ouverture au commerce international semble avoir permis et permettre encore une allocation des ressources optimale au niveau mondial, facteur de croissance pour tous les pays (I), on a récemment pu observer les conséquences néfastes de ce processus et l'émergence de nouveaux enjeux pouvant justifier en retour du protectionnisme ou une fin de l'ouverture internationale (II). En réalité l'ouverture au commerce international ne semble pas avoir été si présente dans le passé et il semblerait que les pays, ne se fermant pas à la mondialisation tentent plutôt de réorienter leurs échanges commerciaux plutôt que de les diminuer. (III).

+

+

+

Effectivement, l'ouverture au commerce international développée dans le passé semble avoir permis et permettre encore aux pays une croissance forte par l'allocation optimale des ressources au niveau mondial (A) mais aussi une convergence entre les pays aux niveaux de développement variés (B).

En effet, on vit au XIX^e siècle apparaître de nombreuses théories appuyant que le commerce international permettrait à tous les pays de bénéficier d'une croissance plus forte que lorsqu'ils ne jouent pas le jeu du libre échange. L'ouverture au commerce international permettrait effectivement une allocation optimale des ressources au niveau mondial. Ainsi, David Ricardo dans ses Principes de l'Economie Politique et de l'impôt défendra cette thèse en 1817, lui valant d'être considéré comme l'un des fondateurs des premières théories prônant le libre-échange. Pour ce faire, cet économiste classique s'appuya sur l'idée que chaque pays avait un avantage comparatif c'est à dire un secteur dans lequel sa productivité relative était la moins mauvaise et expliqua mathématiquement (par l'exemple entre les échanges de vin et de draps entre le Portugal et l'Espagne) qu'il était favorable à tous les pays de s'ouvrir au commerce international et de se spécialiser dans le secteur où est situé leur avantage comparatif. Ainsi, pour ces raisons Ricardo s'opposait fortement aux Corn Laws effectives en Angleterre de 1796 à 1815 qui étaient des lois protectionnistes visant à interdire les importations de céréales dès que leur prix tombait en dessous d'un seuil fixé, visant à protéger les rentiers au détriment du libre échange. Dans cette continuité, Paul Krugman en 1989 expliquera que l'ouverture au commerce international entraînait trois effets bénéfiques aux économies: "l'effet dimension" par l'augmentation de la taille des marchés était responsable de "l'effet concurrence" qui entraîne une baisse des prix des biens et services mais aussi d'un "effet de diversification" permettant aux consommateurs de choisir parmi une gamme de produits plus large, ce qui maximiserait leur bien-être. Dès l'ors, l'ouverture au commerce international entraînerait donc une croissance plus forte pour tous les pays.

De plus, si une ouverture au commerce international serait optimale car entraînerait une plus forte croissance elle serait aussi responsable d'une convergence entre les pays aux niveaux de développement hétérogènes. Effectivement, l'ouverture au commerce international serait responsable d'une convergence des rémunérations relatives.

du capital et du travail entre pays développés et pays en développement tout en permettant à ces derniers d'effectuer des stratégies de remontée de filière. Ainsi, le théorème H.O.S. permettra de défendre cette thèse en se basant sur l'hypothèse selon laquelle les pays se spécialisent en fonction de leurs dotations factorielles c'est à dire en fonction du prix dans leur pays des facteurs de production. Ainsi E-Heckscher et Ohlin expliqueront dans un premier temps que les pays qui disposent de plus de capital travail que de capital physique c'est à dire les pays en développement vont se spécialiser dans des secteurs à faible intensité capitalistique ; le phénomène inverse se retrouvant chez les pays développés. Dès lors, Samuelson et Stolper développeront en 1941 le théorème Stolper - Samuelson qui stipule que ce phénomène entraînera une baisse du taux de salaire réel ou des chômage dans les pays développés accompagné d'une hausse des taux d'intérêts ; l'inverse se produisant dans les pays en développement. Toutefois, ce théorème ne s'arrête pas là puisque Samuelson ajoutera en 1948 qu'à long terme le commerce international entraîne donc une égalisation des rémunérations des capitaux et des salaires entre les pays en développement et les pays développés. Enfin, le commerce international serait responsable d'une convergence entre les pays puisqu'il permettrait aux pays en retard d'exercer des stratégies de remontée de filière comme le soulignera Raymond Vernon par la révolution du cycle de vie des produits en 1966 (International Trade and Investment in the Product Cycle Life).

Ainsi, l'ouverture au commerce international que fait développer dans le passé permet théoriquement une allocation optimale des ressources favorisant la croissance mondiale et la convergence des pays. Dès lors s'écarter de ce processus semblerait ne pas être optimal pour le futur. Toutefois, si théoriquement l'ouverture au commerce international est favorable à tous les pays, la réalité semble plus compliquée comme le montrent les nombreuses crises traversées par des pays en développement ayant souhaités s'ouvrir au commerce international telle que celle traversée par la Thaïlande en 1997.

+

+

+

Copie anonyme - n°anonymat : 129738

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 10

Session : 2024

Emplacement
QR Code

Épreuve de : Économie sociologie et littérature ESCP/Strasbourg

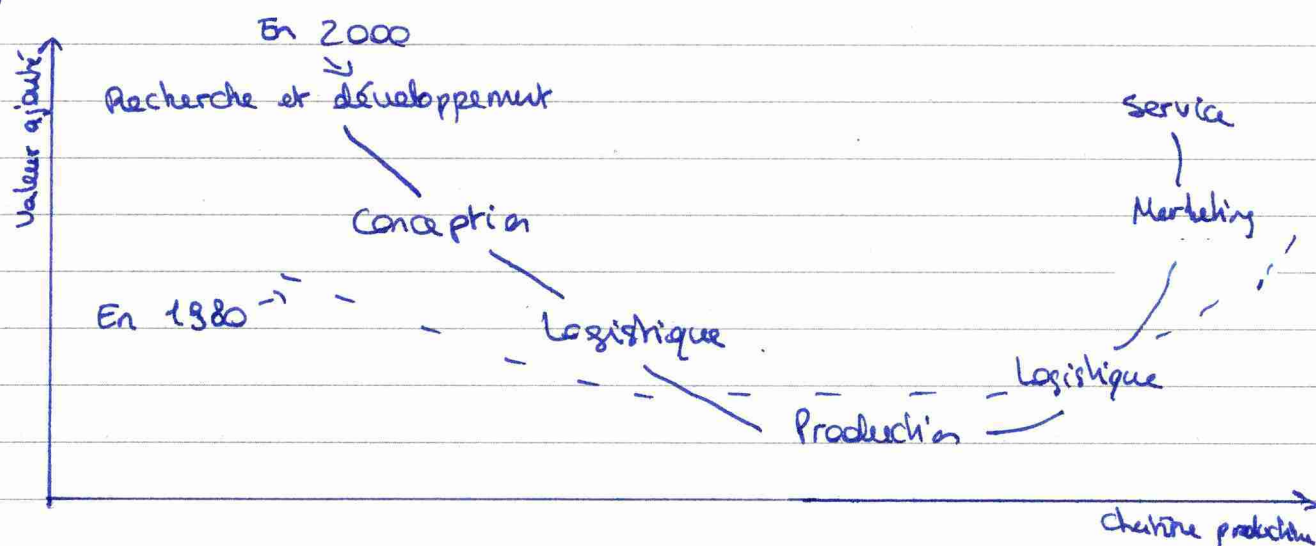
Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Effectivement, l'émergence des limites de l'ouverture du commerce international (A) et l'apparition de nouveaux enjeux (B) pourraient expliquer que l'ouverture internationale appartienne désormais au passé.

En effet, de nombreuses limites à ce processus se sont fait sentir dans les pays développés comme dans les pays en développement, ces conséquences pouvant être de nature économique mais aussi sociale. Ainsi, Robert Reich dans l'Économie mondialisée parlera d'une "double stratégie de recrutement de la main d'œuvre à l'échelle mondiale" pratiquée par les firmes multinationales qui entraînerait des inégalités internes problématiques pour tous les pays. Effectivement, il expliquera que les firmes multinationales dans une optique de minimisation des coûts recrutent la main d'œuvre peu qualifiée dont elles ont besoin uniquement dans les pays en développement tandis qu'elles recrutent celle qualifiée uniquement dans les pays développés. Ainsi, ce phénomène qui provient de la rationalité de la firme entraînerait une hausse de la demande de travailleurs qualifiés dans les pays développés et une hausse de celle de travailleurs peu qualifiés dans les pays en développement entraînant mécaniquement des inégalités dans tous les pays par la hausse des salaires des travailleurs qualifiés relativement à celui de ceux peu qualifiés, ^{dans les pays développés} le processus inverse se retrouvant dans les pays en développement. De plus, si ce phénomène est problématique pour tous les pays, l'ouverture au commerce mondial semble pénaliser les pays développés par un problème qui leur est propre : la désindustrialisation. Effectivement lors d'une étude, l'INSEE affirmera que si la France perd environ 60.000 emplois industriels par ans depuis 1974, 25% de ces en moyenne

pertes d'emplois seraient dues à l'ouverture au commerce international qui encourage les phénomènes de délocalisation. Toutefois, ce problème ne toucherait pas que les pays développés puisque les pays en développement pourraient être victime eux aussi de ce phénomène. Ainsi, Shan Shih, ingénieur et fondateur de l'entre prise Acer développera en 1986 la "courbe du sourire" qui vise à montrer que les firmes multinationales ayant depuis les années 80 transférées la Division International des Travaux en Division International des Processus Produits, l'ouverture au commerce international n'est plus aussi favorable qu'elle l'était pour les pays en développement :



la courbe du sourire

Ainsi, on remarque donc que la fragmentation des chaînes de valeur qui a eu lieu entre 1980 et les années 2000 est largement défavorable aux pays en développement qui se voient assignés la partie de la production ayant perdu en valeur ajoutée. Dès lors, de nombreuses conséquences négatives, économiques et sociales semblent avoir émergé concernant l'ouverture au commerce international et ce, principalement depuis les années 80, justifiant ainsi qu'il pourrait appartenir au passé.

De plus, des événements plus récents ayant fait naître de nouveaux enjeux semblent eux aussi être des freins à l'ouverture au commerce international. Effectivement, des problèmes environnementaux

et des problèmes de conflits entre pays ayant pris de l'ampleur récemment semblent être incompatibles avec l'ouverture au commerce mondial. Ainsi, dans L'économie mondiale en 2024, les économistes des CEPII montrent que les enjeux environnementaux semblent peu compatibles avec l'ouverture au commerce international. En effet, ils expliquent par exemple que la moitié des émissions de gaz à effets de serre doit la France en responsables sont produites en dehors du territoire, par des biens importés. Ainsi, favoriser la production nationale au détriment d'importations de biens produits par des pays aux normes environnementales souvent plus souples pourrait en rapprochant les lieux de production de ceux de consommation réduire ses émissions de GES de façon significative. De plus, ces économistes révèlent que les politiques publiques récentes des pays développés concernant l'environnement déguisent souvent une dose de protectionnisme comme l'Inflation Reduction Act annoncé par les Etats-Unis comprenant des subventions basées sur des clauses de contenu local. Enfin, ils montrent aussi que la crise sanitaire et les récents conflits (principalement celui opposant la Russie à l'Ukraine) ont fait renaître des anciennes inquiétudes concernant la sécurité des pays qui souhaiteraient aujourd'hui sécuriser leurs chaînes d'approvisionnement en échangeant avec des pays alliés: on retrouve ici l'idée de "friendshoring" développée précédemment. Ainsi, ces nouveaux enjeux semblent très peu compatibles, voire même opposés à l'ouverture des pays au commerce mondial.

Dès lors, les nombreuses limites par les conséquences négatives de l'ouverture au commerce international ainsi que l'émergence de nouvelles problématiques qui paraissent opposées à ce phénomène semblent donc nous montrer que l'ouverture internationale pourrait être révolue et donc appartenir au passé. Toutefois, si ces limites et enjeux risquent de modifier les flux commerciaux mondiaux, n'assisterions-nous pas en réalité à un maintien des échanges, simplement modifiés?

¶

f

f

Effectivement, il semblerait que l'ouverture au commerce international n'appartienne pas réellement au passé car si on a bien pu assister à une ouverture commerciale des pays dans

le passé elle reste à relativiser (A). De plus, les nouveaux enjeux qui sont apparus sembleraient en réalité modifier les flux commerciaux entre les pays sans les réduire pour autant (B).

Effectivement, dire que l'ouverture au commerce international appartient au passé nécessite de se demander si on a réellement assisté à "l'âge d'or du commerce mondial" comme le souhaitent Angus Maddison ou si la réalité n'est pas plus compliquée. Ainsi, par exemple, Paul Bauroch dans ses Mythes et Paradoxes de l'Histoire Économique écrit en 1994 que "le 19^e siècle fut un océan de protectionnisme servant quelques îlots de libre-échange" s'opposant ainsi à la croyance commune comme quoi le libre-échange émergerait à cette époque. Effectivement, il expliquera que si des accords bilatéraux de libre échange ont bien été signés entre des pays, ils n'étaient qu'entre pays européens sur une période comprise entre 1862 et 1875 mais que le reste du temps, le protectionnisme était la norme. Dans cette même optique, Paul Krugman qualifiera l'Organisation Mondiale du Commerce qui prit la suite du GATT en 1995 de bien ce qui s'opérerait un "mercantilisme éclairé". En effet, selon lui, si les pays acceptent de signer des accords de libre échange entre eux ce serait uniquement car ils savent que c'est la condition pour qu'ils puissent exporter. Dès lors, les pays ne s'ouvraient pas au commerce international dans une optique ricardienne d'allocation optimale des ressources mondiales mais uniquement afin d'augmenter leurs exportations, facteur de croissance. Ainsi, l'ouverture au commerce international n'appartiendrait pas au passé car elle serait en réalité un mythe qui n'a jamais vraiment eu totalement lieu.

De plus, l'ouverture au commerce international pourrait ne pas appartenir au passé car si l'émergence de nouveaux enjeux climatiques et sécuritaires risquent de produire un retour relatif du protectionnisme entre certains pays, cela pourrait ne pas pour autant diminuer les échanges commerciaux au niveau mondial. Effectivement, si les pays commencent réellement à pratiquer du "friendshoring", installant ainsi des barrières protectionnistes avec d'autres, cela n'a aucune raison a priori de diminuer l'ouverture au commerce international car les flux de produits échangés pourraient rester constant tout en se modifiant. Ainsi, Jacob Viner expliquait donc par ce concept que la pratique du régionalisme par des pays n'était pas nécessairement

Copie anonyme - n°anonymat : 129738

Emplacement
QR Code

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 10

Session : 2024

Épreuve de : Économie sociologie et histoire ESEF/shema

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

contradictoire au processus de mondialisation. En effet, il explique que même si le commerce au niveau mondial était un optimum de premier rang, le régionalisme pourrait être un optimum de second rang dès lors qu'il entraînerait un effet de création de trafic supérieur à sa destruction liée à l'opposition entre régionalisme et commerce mondial. Dès lors, en reprenant ce principe, on pourrait justifier que la modification des flux commerciaux des pays afin de commercer entre alliés stratégiques n'est alors pas nécessairement en opposition avec l'ouverture au commerce international.

Ainsi, il semble difficile de déclarer que l'ouverture au commerce international appartienne au passé car cela supposerait que les dernières décennies ^{ou siècles} aient effectivement été marquées par une vraie ouverture et cela supposerait aussi que la mutation des échanges à laquelle nous assistons réduise effectivement l'ouverture au commerce international des pays concernés.

+

+

+

Dès lors, nous avons vu que si les bienfaits de l'ouverture au commerce international avaient été théoriques et avaient fait leurs preuves dans le passé, des limites au libre-échange et de nouveaux enjeux auraient remis en cause le consensus de Washington prônant le libre-échange à tout prix. Toutefois, il semble que dire que l'ouverture au commerce international appartienne au passé suppose

que les pays aient effectivement été totalement ouverts en 1990, rendant donc compliqué d'affirmer cela. De plus, il est important de noter que si on semble assister à une mutation du commerce international qui réponde à ces nouveaux enjeux environnementaux et sécuritaires, cela ne doit pas pour autant entraîner une baisse de l'ouverture au commerce international de la part des pays. Ainsi, il semble que si l'ouverture au commerce international comme processus actif d'augmentation de l'ouverture au commerce international appartient au passé, cela n'implique pas une démondialisation ou encore une baisse de l'ouverture économique globale.

